

Assemblée générale du 12 juin 2025
Rapport moral
Discours du Président de l'AISP – (O'FIL)

*Mesdames, Messieurs les Elus,
Mesdames, Messieurs représentant les Partenaires Institutionnels et Associatifs
Mesdames, Messieurs les usagers et leurs représentants élus
Mesdames, Messieurs les salariés et leurs représentants élus
Chers Collègues du Conseil d'Administration,*

Bonjour à tous et merci pour votre présence,

C'est avec beaucoup de conviction et d'engagement que je m'adresse à vous aujourd'hui, en tant que Président de l'AISP – O'FIL, notre association médico-sociale, acteur engagé en faveur de l'inclusion et de l'autonomie des personnes en situation de handicap.

Permettez-moi d'abord de vous rappeler notre objet, notre **finalité**. Elle est claire, assumée, portée par l'ensemble de nos équipes :

Favoriser l'insertion dans le monde du travail et dans la vie sociale, en misant sur deux leviers puissants que sont la **formation qualifiante ou certifiante** et un **accompagnement médico-social individualisé**, tout en **limitant autant que possible les ruptures de parcours** qui peuvent être si déstabilisantes.

Viser avant tout une réponse de droit commun pour les personnes accueillies, faire en sorte que chacune de ces personnes exercent et disposent des mêmes droits et devoirs que chaque citoyen, handicap ou non.

Cette ambition est le fil conducteur de toutes nos actions. Elle guide chacune de nos décisions.

Depuis l'automne 2023, notre association a évolué dans son organisation, afin d'être plus agile et plus lisible.

L'AISP-O'FIL tend à fonctionner désormais, le plus possible, comme **une plateforme de prestations et de services coordonnés**, structurée autour de six pôles opérationnels, répartis sur les sites d'Annecy et de Cluses.

Il nous reste encore à peaufiner quelques traits de cette organisation qui vise à nous **adapter en continu à l'évolution des besoins** des personnes que nous

accompagnons, mais aussi à **anticiper les transformations** de notre environnement institutionnel, social et économique sur la base de la Commande Publique qui nous est faite. En cela, je renouvelle ma confiance aux professionnels de notre association qui, je sais, sauront soutenir et accompagner ces mutations au bénéfice des personnes accompagnées.

Mais au-delà de cette organisation, nous avons une conviction forte : **pour mieux accompagner, il faut mieux anticiper.**

Et pour anticiper, il faut observer avec clairvoyance et objectivité, les mutations à l'œuvre dans notre environnement :

- L'évolution des publics que nous accueillons,
- L'exigence croissante de personnalisation de nos formations,
- L'évolution des attentes de nos financeurs et partenaires institutionnels,
- Les évolutions de nos environnements et des écosystèmes, dont le marché du travail et les besoins des entreprises
- Et bien sûr, le besoin de soutien de nos propres équipes.

1. Comprendre et s'adapter aux besoins des stagiaires

Notre priorité, c'est l'écoute des personnes accueillies.

Les publics que nous accompagnons expriment des besoins nouveaux, plus complexes, plus singuliers.

Nous constatons une **hausse significative des fragilités et troubles psychiques** : 45 % de nos stagiaires à l'ESRP d'Annecy sont dans cette situation, 50 % à l'ESPO d'Annecy ou encore 25 % à Cluses.

À cela s'ajoute un nombre croissant de **polypathologies** : 33 % des personnes accueillies présentent une double pathologie. Ces chiffres concernent les diagnostics initiaux auxquels s'ajoutent des pathologies révélées au cours du séjour.

Ces situations exigent de notre part une **approche personnalisée**, qui tienne compte des capacités de concentration, de la fatigabilité, de l'histoire de chacun. Les rythmes d'apprentissage doivent être ajustés ; il en découle un accompagnement à la carte, au plus proche des demandes exprimées et des capacités de chacun.

C'est pourquoi nous avons renforcé nos **journées d'accueil et de découverte**, pour apaiser les inquiétudes, donner du temps, poser les bases d'un parcours individualisé et éviter les erreurs d'orientation.

Face à ces réalités, nous avons su faire preuve d'adaptation.

2. Faire évoluer nos formations et nos accompagnements

Nos équipes, – formateurs, personnels médico-psycho-sociaux, chargés d'insertion, professionnels techniques/logistiques et administratifs – ont uni leurs forces pour proposer **des parcours plus souples, plus diversifiés et plus accessibles.**

Ainsi, en 2024 :

- **570 usagers** ont été accueillis à travers des prestations courtes (informations collectives, journée d'accueil et de découverte).
- De nouvelles formations ou certifications ont vu le jour : *“Employé technicien vendeur de matériel de sport”, “Commis de cuisine”, “Conseiller de vente”, “Secrétaire Accueil”.*
- Notre **taux d'activité a progressé**, atteignant 73 % à Annecy et 62 % à Cluses. Notre objectif est d'atteindre 80% sur les deux sites dans le cadre du CPOM 2025-2029 que nous nous apprêtons à signer.
- Et nous avons enregistré un **taux de réussite aux examens de 81 %**, en hausse par rapport à 2023.

Nous avons également développé :

- des **formations préparatoires sectorisées**,
- des **remises à niveau personnalisées**,
- et des **activités sportives adaptées.**

Pour 2025, notre ambition est d'**offrir plusieurs niveaux de qualification**, dans un même champ de compétence, afin de répondre plus finement aux capacités et aux objectifs de chacun.

Par exemple, sur le site d'Annecy, de proposer des formations de niveau 3 et 4, mais aussi des spécialisations Métiers de Bouche en chocolaterie, viennoiseries, snacking ... un complément de formation de fartage de ski à la formation Cycles qui vont vous être présentées, dans quelques instants, par les professionnels eux-mêmes.

Su le site de Cluses, initiée en 2024 et démarrée en février 2025, nous retiendrons la formation *« Employé Administratif et d'Accueil »*.

Pour l'année 2025, toujours à Cluses nous travaillons actuellement avec les équipes à un Projet de réingénierie des formations, pour, entre autres, les formations *« Agent de contrôle qualité dans l'industrie »* et *« Technicien de contrôle et de métrologie »*

industrielle » en mutualisant certains modules ou en développant d'autres de type imprimante 3D.

L'objectif étant surtout de sortir d'une approche « formation académique » et de privilégier l'apprentissage par de nouvelles approches didactiques afin de mieux préparer les stagiaires qui s'orientent vers des formations qualifiantes industrie, y compris autour de l'usinage.

Vous le voyez, nous sommes en pleine construction.

Cette démarche inclusive s'étend également à la qualité de vie sur site :

50 % de nos stagiaires bénéficient d'un **hébergement et d'une restauration complète**, avec désormais **150 repas stagiaires servis chaque jour**, et une restauration de qualité assurée **7 jours sur 7 grâce à des containers individuels réfrigérés**. Merci à nos chefs et à leurs équipes.

L'accompagnement des stagiaires, c'est aussi la qualité de leur séjour parmi nous. Notons que **les commissions de sécurité 2024 ont validé les conformités** des bâtiments de Cluses et du site Jacques de Guigné à Annecy.

Nous ne pourrions relever ces défis sans des salariés formés, engagés, soutenus et soutenant.

3. Accompagner nos équipes dans la transformation

En 2024, nous avons engagé :

- des **formations de premiers secours en santé mentale**,
- des soutiens à travers des **consultations psychiatriques spécialisées**,
- le **recrutement d'un responsable qualité**, qui a conduit à la mise à jour de notre DUERP, au déploiement d'un PAPRIACT, ainsi qu'à une **enquête sur la qualité de vie au travail** pour laquelle nous poursuivons nos travaux avec les représentants du personnel.

En 2025, nous poursuivrons cet effort, entre autres, avec **des formations complémentaires en pédagogie adaptée** (très appréciées par les formateurs), la reprise des analyses de la pratique, des formations au troubles psychiques, à l'autodétermination pour mieux former nos personnels et mieux répondre à la diversité des publics.

Notre environnement institutionnel évolue rapidement, pour cela, il nous faut :

4. Anticiper les évolutions de notre écosystème

Les **organismes de formation de droit commun** sont désormais appelés à accueillir/orienter des personnes en situation de handicap.

L'AISP-O'FIL, forte de son expertise, développe un **dispositif de formation accompagnée**, pour les personnes orientées et disposant d'un projet validé par une structure de droit commun.

Nous sommes signataires de conventions avec l'AFPA, des MFR, et le Pôle Formation 74.

Par ailleurs, en 2025, **les rôles de la MDPH et de France Travail évoluent.**

France Travail orientera désormais les demandeurs d'emploi, qu'ils soient ou non en situation de handicap.

Cela exige un **renforcement de nos compétences en diagnostic, orientation et évaluation professionnelle**. Ce à quoi nous travaillons actuellement afin de pouvoir faire une offre de services à la carte Evaluation, Diagnostic, Préconisation, Orientation.

Enfin, grâce au dispositif **Trempeo**, nous poursuivons le développement de **l'emploi accompagné**, qui inclut un **accompagnement global**, médico-psychologique et un **conseil aux employeurs**, afin de prévenir toute rupture de parcours préjudiciable au salarié.

Trop de personnes qui pourraient bénéficier de nos services ne nous connaissent pas. Trop d'acteurs économiques ou institutionnels ignorent l'étendue de notre expertise, de nos services et prestations.

Il faut :

5. Mieux faire connaître notre action

Il est donc temps d'amplifier notre visibilité.

Nous avons commencé dès l'année 2024. Rappelons qu'en novembre nous avons eu le plaisir de nous rassembler pour la présentation publique du nouveau nom de notre association O'Fil. Près de 200 personnes ont partagé avec nous ce temps associatif.

Merci aux nombreux partenaires et aux salariés qui ont contribué à ce succès : ateliers, tables rondes et conférence de Virginie DELALANDE sur le thème de la *Diversité*, nous ont permis de nous retrouver et d'échanger sur l'un des thèmes qui porte notre action associative.

Le changement de nom, pour devenir **O'FIL**, marque donc une étape.
Ce nom, plus simple, plus lisible, porteur de sens, accompagnera **un plan de communication** afin que chacun puisse nous identifier, nous contacter, nous faire confiance.

Nous nous ferons connaître auprès des acteurs proches du territoire comme le Parc des Glaisins et ses 400 entreprises qui peuvent accueillir nos stagiaires, à qui nous pouvons proposer des prestations de traiteur, réparation de cycles, d'horlogerie, ...

Des actions fortes des professionnels sur leur cœur de métier pourront être engagées, comme participer aux Communautés Professionnelles Territoriales de Santé pour les professionnels médico-sociaux, ou encore être plus présents sur les salons pour les formateurs, chargés d'insertion ... beaucoup reste encore à faire.

Et enfin : préparer l'avenir

La transition 2024-2025 - est et sera - stratégique.

C'est l'année de l'élaboration de notre **CPOM 2025-2029**, qui définira les **priorités, objectifs et moyens financiers** pour les cinq prochaines années.

Il s'agira également pour nous de nous préparer, en 2025, afin de satisfaire à nos obligations d'évaluation externe pour nos 3 établissements qui interviendront au cours du second semestre 2026.

2025 sera aussi l'année du **lancement de notre projet immobilier**, visant à rénover le bâtiment le plus ancien de la Passerelle à Annecy. Il s'agit, entre autres, de répondre au Décret Tertiaire qui vise à réduire notre consommation énergétique de 30% à l'horizon 2030 à travers un système de géothermie, de mieux isoler le bâtiment, de répondre à l'accessibilité PMR de certaines parties du bâtiment, d'améliorer quelques aménagements intérieurs.

Le dossier de consultation des entreprises devrait être lancé à l'automne 2025, pour un démarrage des travaux au printemps 2026.

Le coût total s'élève à **6,1 millions d'euros**, financé par notre trésorerie et un **emprunt d'un million d'euros**.

Nous poursuivrons également nos travaux d'amélioration de la sécurité des sites tant de La Passerelle que de l'Englennaz.

Mesdames et Messieurs,

Ce que nous faisons ici, ensemble, a du sens.

C'est un engagement fort, au service de femmes et d'hommes que nous accompagnons vers un avenir que l'on souhaite apaisé et meilleur,

Face aux évolutions des publics, des exigences institutionnelles et des pratiques professionnelles, l'AI SP – O'FIL – a su rester fidèle à ses valeurs d'inclusion et d'accompagnement.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des équipes, nos partenaires et les membres de notre Conseil d'Administration pour leur engagement et leur soutien indéfectibles.

2024 aura été une année d'adaptation,

2025 sera une année de projets et de construction.

Ensemble, nous continuerons à faire vivre une ambition partagée : pour les plus fragiles, ouvrir des chemins durables, humains et adaptés.

Merci à vous toutes et tous, pour votre implication et votre confiance.

Le Président,

Marc CHABERT